



## COMMUNE DE LAPAN

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 24 novembre 2017**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2017.

Présents : Mmes Marie-Claude LADANNE, Valérie CHARLES, Nadège FOSSE, Jeanne-Marie LEGOFFE et MM. Jérémie DUPIN, Daniel GAURIAT, Nicolas MALIN, M. Jean BORELLO, Michel BLIN, Patrick JACQ.

Secrétaire de séance : Mme Nadège FOSSE.

#### **Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :**

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Approuve**, le compte-rendu des décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal.
- **Accepte, à l'unanimité**, la cession de la parcelle B182 au profit du SMEAL pour un montant de 5 175 € et **donne** tous pouvoirs au Maire pour signer tous les documents nécessaires à cet engagement,
- **Valide, à l'unanimité**, la mise à jour des longueurs des voies communales,
- **Approuve, à l'unanimité**, la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- **Décide, à l'unanimité**, de renoncer à la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal,
- **Décide, à la majorité**, d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public et **valide** le montant de la redevance,
- **Accepte, à l'unanimité**, le programme d'action de l'ONF pour l'année 2018, et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.  
Bilan de l'année 2016 de la forêt communale : recette : 627,44 €, Dépenses 1 401,68 €, Différence – 774,24 €  
Revenu net (HT/hectare) : -17,43 € (rappel 2015 -28,22 €)
- **TARIFS COMMUNAUX 2018 :**  
**Décide, à la majorité** de maintenir les tarifs 2017 en 2018 de la salle polyvalente,  
**Décide, à l'unanimité** de maintenir les tarifs 2017 en 2018 du cimetière,
- **Donne, à l'unanimité**, un avis favorable au rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif (SMEAL) de l'exercice 2016. Disponible en mairie ou sur le site du SMEAL.  
La qualité de l'eau est bonne. La consommation moyenne par abonné et par an s'élève à 91 m3. La moyenne nationale est de 120 m3.  
Le prix TTC du m3 est de 1,87 €.
- **Donne, à l'unanimité**, un avis favorable au rapport annuel d'activités 2016 de communauté de communes Arnon Boischaud Cher.
- **Donne, à l'unanimité**, un avis favorable à la demande d'exploiter un parc éolien sur la commune de Venesmes.

Informations :

- **Pays Berry Saint-Amandois :**

Dans le cadre du programme « plantons le décor », une Plantation d'arbres fruitiers sur le terrain de la salle polyvalente est prévue samedi 2 décembre 2017.

Coût total : 778,38 €. Prise en charge de 50 % par le Pays Berry Saint-Amandois soit 389,19 €.

- **Les Vœux du Maire** auront lieu vendredi 19 janvier 2018.

- **Fermeture annuelle de la mairie**

La mairie sera fermée du 22 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclus. Une permanence aura lieu samedi 30 décembre 2017 de 10 H. à 12 H. pour les inscriptions sur les listes électorales.

- **Le Marché aux truffes** aura lieu le samedi 20 janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.